

Société des Hispanistes Français
de l'Enseignement Supérieur
HTTP:// www.hispanistes.org

Présidents (1962-1981)

+ Marcel BATAILLON
+ Noël SALOMON
+ Henry BONNEVILLE

Présidents d'Honneur

Augustin REDONDO
Jean-François BOTREL
Nadine LY
Michel MONER
Jean-Pierre CLÉMENT
Jacques SOUBEYROUX
Georges MARTIN

Geneviève CHAMPEAU
Université de Bordeaux 3
Présidente

Christian LAGARDE
Université de Perpignan
Vice-président

Sylvie IMPARATO-PRIEUR
Université de Montpellier 3
Trésorière adjointe

Philippe MEUNIER
Université de Saint-Étienne
Vice-président

Marie-Hélène SOUBEYROUX
Université de Lyon 2
Secrétaire générale

Julien ROGER
Université de Paros IV
Secrétaire

Ilda MENDES DOS SANTOS
Université de Paris III
Vice-présidente

Marie-Madeleine GLADIEU
Université de Reims
Trésorière

Karim BENMILOUD
Université de Montpellier III
Secrétaire

Isabelle ROUANE
Université d'Aix-en-Provence
Secrétaire

Compte rendu de l'assemblée générale de la SHF du 21 mai 2010

L'assemblée générale de la Société des Hispanistes Français s'est tenue le 21 mai 2010 à l'université de Reims Champagne - Ardenne.

1. Bilan moral de la présidente

Geneviève Champeau ouvre l'AG à 9h30 en présentant les excuses de collègues absents : Jean-François Botrel, Georges Martin, Michel Moner, Augustin Redondo, Christian Andres, Ghislaine Fournes, Jean-Pierre Jardin, Alexandra Merle, Marie-Linda Ortega, Edmond Raillard, Begoña Riesgo, Isabelle Tausin et Marc Zuili. Elle ajoute à l'ordre du jour deux questions diverses : une motion concernant le juge Garzón et une pétition adressée à la SHF au sujet du changement de statut de la Bibliothèque Nationale Espagnole. Elle donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice 2009-2010 dont le texte est envoyé par la Pop List en même temps que le présent compte rendu.

Jacques Soubeyroux prend la parole pour remercier la présidente et l'équipe qui l'a aidée. Il insiste sur l'importance des liens tissés avec d'autres sociétés de linguistes et sur l'excellence du bilan.

Geneviève Champeau remercie les membres du bureau pour le travail effectué tout au long de l'exercice. Le bilan moral de la présidente est approuvé par un vote à l'unanimité.

2. Rapport financier de la trésorière

La parole est donnée à M.-M. Gladieu qui présente le rapport financier suivant pour l'exercice 2009-2010. Elle présente un bilan en léger excédent (2 506,64 euros). Les dépenses s'élèvent à 25 563,49 euros et les recettes à 28 070,13 euros. Toutefois, le reliquat de la subvention de la subvention accordée par le Conseil Régional de l'Île de France pour le congrès de la SHF de mai 2009 n'a pas encore été versé alors que la SHF a dû faire l'avance des frais. Les recettes proviennent principalement des cotisations et des subventions obtenues pour les colloques, à quoi il faut ajouter les bénéfiques produits par trois comptes à terme, des coupons BICs et un livret A. Si, au 2 mai, le nombre des cotisations avait légèrement fléchi, l'augmentation du taux de la cotisation voté en mai 2009 a permis un rééquilibrage des comptes. Le poste le plus important est celui qui est consacré à l'organisation de manifestations scientifiques (12 275,05 euros). Viennent ensuite les frais de fonctionnement (7 172,44 euros) dont l'essentiel correspond à ceux qui ont été engagés pour les trois réunions annuelles du comité (5 603,06 euros). Les bourses attribuées aux doctorants représentaient au 2 mai 5 100 euros (une bourse sera versée plus tard en raison de problèmes personnels du doctorant). Le détail du bilan financier est consultable sur le site de la SHF.

Geneviève Champeau lit ensuite les rapports des deux commissaires aux comptes Ghislaine Fournes et Françoise Moulin-Civil et fait part à l'A.G. d'une proposition du bureau qui a reçu l'aval de la trésorière et des deux commissaires aux comptes : faire désormais coïncider l'exercice financier et l'année civile de façon à obtenir des bilans financiers plus lisibles (à la fin de l'année civile toutes les cotisations sont perçues, les dépenses et les recettes liées aux manifestations scientifiques et aux publications sont connues. Le bilan financier est adopté à l'unanimité ainsi que la proposition de faire coïncider l'exercice financier et l'année civile.

La présidente fait état d'un courrier envoyé en décembre 2009 par le Conseiller Culturel de l'Ambassade d'Espagne, Pablo de Jenevois, l'informant que l'Ambassade ne pourra plus subventionner les Journées d'Étude et les congrès de la SHF. G. Champeau avait attribué, dans un premier temps, cette décision aux restrictions budgétaires liées à la crise économique. Plusieurs manifestations scientifiques organisées dans des universités françaises ont néanmoins reçu des subventions de l'Ambassade d'Espagne en 2010. Aussi le comité lui a-t-il demandé de prendre rendez-vous avec le Conseiller Culturel pour demander des éclaircissements, ce qui sera fait courant juin.

3. Résultat du vote pour le renouvellement du tiers sortant du comité et renouvellement partiel du bureau

Marie-Hélène Soubeyroux proclame les résultats du vote pour le renouvellement du tiers sortant du comité :

Candidats élus :

Geneviève Champeau (231 voix), Jean-Pierre Jardin (164 voix), Jacques Terrasa (163 voix), Michel Riaudel (157 voix), Amélie Piel (153 voix), Pascale Thibaudeau (149 voix), Erich Fisbach (135 voix), Philippe Rabaté (128 voix), Cécile Iglesias (115 voix), Julien Roger (111 voix).

Étaient également candidats : Marie-Laure Acquier, Dante Barrientos Tecún, Alain Bègue, Elisabeth Delrue, Florence Dumorat, Pierre-Paul Grégorio et Emmanuel Marigno.

Trente bulletins n'étaient pas recevables car les votants n'étaient à jour de leurs cotisations ni en 2008-2009 ni en 2009-2010. Il y avait un bulletin blanc.

La présidente annonce la nouvelle composition du bureau qui a été approuvée par le comité :

Geneviève Champeau, présidente ;

Christian Lagarde, vice-président représentant le catalan ;

Ilda Mendes Dos Santos, vice-présidente représentant le portugais ;

Philippe Meunier, vice-président ;

Marie-Madeleine Gladieu, trésorière ;

Sylvie Imparato-Prieur, trésorière adjointe, responsable de l'annuaire ;

Marie-Hélène Soubeyroux, secrétaire générale ;

Isabelle Rouane, secrétaire responsable de la Pop List ;

Karim Benmiloud, secrétaire chargé de l'*Événementiel* (en remplacement d'Isabelle Tausin) ;

Julien Roger, secrétaire chargé du site de la SHF (en remplacement de Patricia Rochwert).

Marc Zuili reste chargé de mission auprès des correspondants. De nouveaux chargés de mission ont été nommés par le comité pour assurer des tâches spécifiques : Philippe Rabaté est chargé du site bibliographique, Christian Boix et Ilda Mendes Dos Santos des publications. Les chargés de mission sont invités réunions du bureau avec voix consultative. La présidente remercie, au nom de la SHF Isabelle Patricia Rochwert Zuili et Tausin, qui quittent le bureau, pour la manière exemplaire dont elles ont rempli des tâches lourdes au service des hispanistes.

4. Concours des bourses 2010

Philippe Meunier donne lecture du compte rendu de la commission des bourses que son président, Augustin Redondo, a fait parvenir à la SHF :

« La Commission des bourses s'est réuni ce 2 avril 2010 pour examiner les 25 dossiers soumis à son appréciation. Après avoir entendu les différents rapports et avoir fait un large tour d'horizon, elle a proposé, à l'unanimité, les candidats suivants pour l'attribution d'une bourse SHF d'un mois :

ALFONSO Aitor (Espagne - Siècle d'Or - École Normale Supérieure de Lyon). Directeur: Carlos Heusch

ARGAILLOT Janice (Amérique Latine - Université de Cergy-Pontoise). Directrice : Françoise Moulin-Civil

BLESTEL Elodie (Linguistique Amérique Latine - Université de Rennes II). Directrice : Gabrielle LeTallec-Lloret

FOEHN Salomé (Espagne contemporaine - Université de Paris III/University of St Andrews). Directeurs : Serge Salaün et Nigel Dennis

FOUREL DE FRETTE Cécile (Espagne contemporaine - Université de Toulouse II). Directrice : Marie-Linda Ortega

LE GAL Gaëlle (Espagne - Siècle d'Or - Université de Saint-Etienne). Directeur : Philippe Meunier
MARQUER Julie (Espagne - Moyen Age - Université de Paris IV). Directeur : Georges Martin
LANI Soraya (Amérique Latine - Brésil - Université de Bordeaux 3). Directrice : Ana Maria Binet
MORENO Stéphane (Espagne contemporaine - Université de Perpignan). Directeurs : Christian Lagarde/Annick Allaire
SPOONER Claire (Espagne contemporaine - Université de Toulouse II/Universidad Carlos III de Madrid).
Directeurs : Monique Martinez/Eduardo Rasilla.

Voici, en outre, quelques commentaires de la Commission, après examen des dossiers :

-La qualité des dossiers s'est nettement améliorée dans plusieurs secteurs (certains dossiers sont vraiment excellents). Cependant, elle souhaiterait qu'une meilleure qualité et une plus grande diversification apparaissent dans les dossiers concernant l'Amérique coloniale et l'Amérique contemporaine.

-La Commission déplore aussi que certains secteurs ne soient pas représentés dans les dossiers transmis (XVIII^e siècle, XIX^e siècle en grande partie). Il serait sans doute opportun d'intensifier l'information concernant les bourses auprès des membres de notre Société et de demander aux correspondants de la SHF dans les Universités de diffuser largement l'information.

-Malgré ce qui a été indiqué plusieurs fois, trop de dossiers sont encore mal constitués (absence de problématique, de démarche scientifique, d'indication des résultats acquis et de ceux qui restent à concrétiser ou encore de bibliographie significative, etc.). Cela vient parfois de ce que les candidats constituent un dossier en première année de doctorat, alors que les bases de la recherche ne sont pas encore assez solides.

-En ce qui concerne le rapport des directeurs, il existe encore des insuffisances très nettes dans plusieurs cas (avis peu explicites quant à l'intérêt de la recherche entreprise par le thésographe, à sa progression, etc.), malgré une amélioration certaine.

-Enfin, la Commission souhaiterait savoir si les boursiers adressent un rapport sur leurs activités de recherche à la fin de leur séjour à l'Étranger et si ceux qui ont achevé leur thèse ont remis un exemplaire de celle-ci à la SHF, comme ils se sont engagés à le faire ».

Philippe Meunier apporte les précisions suivantes :

-Sept bourses, à 700 euros, concernent l'Espagne et trois, à 1000 euros, l'Amérique Latine (Brésil, Cuba et le Paraguay). Les dix lauréats ont un directeur de thèse appartenant à la SHF. L'appel à concourir a été lancé fin octobre 2009, puis une seconde fois début janvier 2010, relayé par les correspondants de la SHF, ce qui a eu pour effet d'élever le nombre de candidatures par rapport à 2009. Sur les sept lauréats 2009, six ont remis leur rapport et les 30% restants de leur bourse leur ont été versés. La 7^e personne a obtenu un délai exceptionnel dû à une longue hospitalisation, après en avoir fait la demande auprès de la présidente. Enfin, des démarches sont actuellement en cours pour récupérer les thèses des lauréats des concours précédents (2006 et 2007) et les déposer à la bibliothèque de l'ENS-LSH de Lyon, comme en a émis l'idée Georges Martin pendant sa présidence.

En réponse au comité des sages, Geneviève Champeau fait observer qu'il n'y a presque plus de thèses sur le XVIII^e siècle et très peu sur le XIX^e, comme le montrent les résultats de l'enquête réalisée par la SHF lors des Journées d'Aix en 2008. Elle ajoute que, dans une lettre qu'il lui a adressée, Jacques Maurice, membre du comité des sages, regrette l'importance prise par la parole des auteurs par rapport aux résultats de l'analyse textuelle dans les dossiers portant sur l'époque contemporaine, ce que confirme Marie-Claire Zimmermann, en tant que membre de ce comité. Jacques Maurice ne souhaite plus expertiser les dossiers de littérature. Comme, pour respecter les équilibres au sein du comité des sages, une même personne doit examiner les dossiers de littérature et de civilisation, le comité a choisi Jacques Soubeyroux pour remplacer Jacques Maurice, par un vote à l'unanimité moins une abstention. L'intéressé accepte cette charge.

5. Préparation du congrès 2011

Le 35^e congrès de la SHF se tiendra à l'université Paul Valéry-Montpellier III les 20, 21 et 22 mai 2011. Il aura pour thème « Guerres dans le monde ibérique et ibéro-américain ». Sylvie Imparato

présente le texte de l'appel à communication consultable sur le site de la SHF et qui sera diffusé dans l'*Événementiel*.

Les guerres ont défini les frontières, modelé ou morcelé les identités et les territoires, nourri la pensée et l'imaginaire de tous ceux qui, au fil des siècles, se sont situés et construits par rapport à elles, qu'ils en aient été les instigateurs, les opposants, les victimes directes ou collatérales, ou simplement les témoins. Internationales ou civiles, d'hier ou d'aujourd'hui, les guerres peuvent être ainsi vues comme l'une des composantes essentielles de nos cultures : faire la guerre, la dire ou la représenter, mais aussi en sortir pour construire la paix, tels sont par conséquent les axes que ce congrès se propose d'examiner, en les inscrivant dans l'espace ibérique et ibéro-américain.

Trois problématiques ou axes de réflexion sont retenus :

A- Faire la guerre

Relations internationales, Diplomatie

Batailles, conflits armés, propagande, destructions

Le culte de la guerre, la mort comme projet politique

Guérillas, résistances

B- Dire et représenter la guerre

La presse : Reportages, Analyses, Commentaires

Les arts : Graphisme, Peinture, Musique, Cinéma

Correspondances et témoignages

La littérature : les écrivains combattants, Récits, chroniques et romans de guerre, Écritures fictionnelles

C- Sortir de la guerre, construire la paix

Le solde des comptes : vainqueurs et vaincus

Blessures et traumatismes

Devoir de mémoire, devoir d'oubli

Les propositions de communication (titre et résumé d'une dizaine de lignes environ, avec le nom de l'intervenant et son établissement) sont à envoyer **avant le 30 septembre 2010** à l'une des adresses suivantes :

florence.belmonte@univ-montp3.fr

karim.benmiloud@univ-montp3.fr

sylvie.prieur@univ-montp3.fr

Il est rappelé que ne communiquent ni les membres du comité, ni les organisateurs. La liste des propositions de communications sera validée par le comité durant la réunion d'octobre 2010.

6. Rénovation du site du Bulletin bibliographique

Geneviève Champeau lit la présentation rédigée par Isabelle Tauzin de la proposition commerciale de l'agence sarladaise EWA (Evolutis Web Agency) avec laquelle elle a négocié la rénovation du site bibliographique de la SHF décidée lors de l'AG de mai 2009 en raison d'une ergonomie devenue insuffisante et du site biblioshf et de données corrompues par l'hébergeur. À l'issue de démarches infructueuses auprès d'autres agences, la quatrième version négociée avec l'agence EWA a reçu l'aval de notre collègue Marc Marti, à l'origine du site précédent. Le site rénové présente les avantages suivants : reprise de l'ancienne base de plus de 12 000 fiches corrigées automatiquement, saisie facilitée, rationalisation de la consultation par auteur (toutes ses publications sont accessibles par une seule interrogation) et, pour les nouvelles fiches, création de nouveaux champs (distinction article/ouvrage, pagination). Une clause de sauvegarde des données est introduite en cas de cessation d'activité de la société. Le nom sera hispanistes.org/biblio. Il reprendra les couleurs du site de la SHF. Le coût total de développement du site s'élève à 5250,44€. Le coût annuel de l'hébergement et de la maintenance sera de 400 € HT. Il sera référencé de façon à être interrogeable par tout internaute. L'offre d'EWA a été adoptée à l'unanimité par le comité. Son acceptation est confirmée par un vote à

l'unanimité de l'A.G. Le site devrait être opérationnel en octobre 2010. Fabrice Corrons souhaite une collaboration entre la SHF et l'association des catalanistes en vue d'une mutualisation des informations. Geneviève Champeau est favorable à cette offre de collaboration.

7. Publications : recensement des revues et des collections et « bonnes pratiques » éditoriales

Christian Boix et Ilda Mendes prennent la parole pour faire le bilan de l'enquête sur les revues et collections publiées par les hispanistes français. Christian Boix remercie d'abord Jacques Maurice qui l'a aidé à dépouiller cette enquête et en présente les résultats les plus marquants. Entre les réponses à l'enquête et une recherche bibliographique complémentaire effectuée par J. Maurice, 33 revues dont 30 hispaniques et 9 collections ont été comptabilisées ; les autres publications sont transdisciplinaires. Six revues électroniques, dont cinq hispanistes ont été créées, certaines appartenant déjà au réseau « Revues.org ». Elles favorisent l'indexation et accroissent la diffusion, aussi les revues les plus anciennes et prestigieuses font-elles numériser leurs collections. L'édition électronique gagne également les collections. La démarcation entre revues à numéros monographiques et collections est parfois floue. Il y a assez peu de revues spécialisées, les domaines les mieux représentés sont le Moyen Âge, la presse, l'image, l'Amérique latine et l'Espagne contemporaine (surtout en civilisation). Les réponses concernant la politique éditoriale de même que l'organisation de la revue manquent souvent de précision (langues, procédures d'évaluation).

Christian Boix fait observer que certaines universités n'ont pas répondu et qu'il faudra compléter l'inventaire. Il pose le problème de l'identification des travaux d'un laboratoire quand ils sont publiés dans d'autres universités ou à l'étranger comme le recommande l'AERES. Il soumet à l'assemblée une grille, élaborée par le bureau, de rubriques à renseigner pour chaque publication, dans le but d'alimenter une base de données sur le site de la SHF. Après discussion, la liste de rubriques suivante est arrêtée par un vote à l'unanimité : nom de la publication, nom du directeur, adresse géographique, structure de rattachement, revue ou collection, support imprimé ou en ligne, périodicité, nombre de numéros déjà parus, champs de recherche, langues acceptées, critères de sélection des articles, instances scientifiques de la publication, mots clé, lien vers la feuille de style, canal de diffusion.

Ilda Mendes fait le point en ce qui concerne le portugais. Elle déplore qu'aucune réponse n'ait été donnée au sujet de la très ancienne revue lusiste montpelliéraine *Quadrant*.

L'assemblée générale ne se prononce pas sur une liste de « bonnes pratiques ». Les points suivants sont toutefois abordés dans l'exposé liminaire et la discussion : importance des éditoriaux de revues (I. Mendes), résumé en espagnol quand l'article est rédigé en français et vice-versa (J. Maurice), évaluation sous double anonymat (auteur et évaluateur) par des spécialistes extérieurs (J. Maurice), élaboration de véritables ouvrages collectifs à partir des contributions aux colloques ou aux séminaires sélectionnées, réorganisées, voire complétées par d'autres travaux (G. Champeau). À propos du choix de la langue, Marie-Claire Zimmermann souligne que français est parfois incontournable, comme dans les *Langues Néo-latines*, pour l'obtention de subventions.

8. CNU : comment favoriser une meilleure représentation des hispanistes ? Adéquation entre les recommandations de la SHF (HDR) et les critères de la 14^e section pour la qualification

Avant d'aborder l'adéquation entre les recommandations de la SHF et les critères de la 14^e section du CNU pour la qualification des professeurs, Geneviève Champeau revient sur la question de la représentation insuffisante des hispanistes au sein de cette section qui exige de nouvelles démarches.

Elle annonce deux formes d'intervention de la SHF arrêtées par le comité. Puisque les sections sont composées de deux tiers de membres élus et d'un tiers de nommés, et que les listes syndicales sont élaborées par les élus en exercice, c'est eux qu'il faut, en premier lieu, sensibiliser aux enjeux d'une représentation tenant compte de la proportion des dossiers à examiner dans chaque discipline. Un courrier leur sera adressé dès l'automne 2010, dans lequel il leur sera demandé de ne pas se contenter de faire alterner les disciplines et de placer davantage d'hispanistes en tête de liste. En outre, au printemps 2011, un autre courrier sera adressé à la DGRH du ministère pour qu'il veille également à une juste représentation des hispanistes parmi les membres élus. En ce qui concerne les résultats des travaux de la 14^e section et le taux de qualification, Geneviève Champeau souligne que la SHF, en tant que société savante, ne peut intervenir sur les cas particuliers. Il existe une instance de recours pour les candidats qui n'ont pas été qualifiés. Notre société peut néanmoins s'interroger sur l'adéquation entre ses recommandations et les critères de la qualification. Elle rappelle tout d'abord qu'il faut distinguer soutenance de HDR ou de thèse d'État et qualification aux fonctions de professeur des universités. La première privilégie le volet scientifique – sans exclure les autres – alors que la qualification tient compte des trois volets de la fonction – recherche, enseignement et tâches d'intérêt général – comme cela apparaît dans les critères affichés par la 14^e section (voir la sous-rubrique CNU sur le site de la SHF). C'est une des raisons pour lesquelles il peut y avoir des décalages entre les deux types d'évaluation. La SHF s'en est tenue à des recommandations concernant la préparation de la HDR, lesquelles soulignent en particulier l'exigence de travaux de haut niveau. Si ces recommandations semblent globalement adaptées à la situation actuelle, la présidente estime qu'il serait utile de préciser que la douzaine au moins de publications non répétitives doit correspondre à des articles ou communications déjà parus et de mentionner l'ouverture à l'international qui prend de plus en plus d'importance dans les évaluations (publications, participation à des projets de recherche internationaux ou à des formations organisées en partenariats avec des universités d'autres pays par exemple). Il faudrait aussi inviter les candidats à tenir compte des recommandations publiées sur le site du ministère ou par la CPCNU. Le comité a retenu le principe d'une rencontre entre le bureau de la 14^e section, des représentants de la SHF et de la SIES en octobre pour faire le point sur ce dossier.

Marie-Claire Zimmermann soulève quatre problèmes : il existe des universités où les MCF n'ont pas de responsabilités administratives ; le bref rapport du CNU envoyé aux candidats non qualifiés est-il suffisamment clair et explicatif ? ; faire une thèse sur un domaine particulier et changer ensuite d'orientation, fait-il obstacle à la qualification ? ; est-il légitime que le CNU revienne sur le jugement émis par des membres hautement qualifiés d'un jury de soutenance ? Geneviève Champeau répond que le CNU doit être informé par les candidats sur les situations et les pratiques dans les universités et qu'il en tient compte. Elle ajoute que les explications envoyées aux candidats sont brèves et pas toujours très explicites. En ce qui concerne la troisième question, elle fait remarquer que c'est le rôle de la « synthèse » que de justifier un éventuel changement de domaine de recherche. Enfin, le CNU est une instance humaine, il y a donc une part d'aléas, c'est pourquoi il existe une instance de recours.

9. Point sur la réforme de la formation des maîtres

La présidente renvoie aux démarches évoquées dans le rapport moral. Bien que sans illusions, le comité continuera à faire entendre la voix de la SHF.

10. Proposition d'élargissement de la collaboration SHF/APFUE

Manuel Bruña, qui a succédé à Francisco Lafarga à la présidence de l'APFUE, propose que le troisième congrès, qui doit être organisé par les deux associations en novembre 2011, soit aussi réalisé

en collaboration avec l'APEF (Associação Portuguesa de Estudos Franceses), autre partenaire de l'APFUE, dans une université portugaise. Après débat, l'AG parvient à la proposition suivante : elle donne une réponse favorable à cette proposition de l'APFUE à condition que le thème choisi, présentant un intérêt théorique ou méthodologique sous l'angle comparatiste, soit attractif pour les membres de la SHF. Ce thème doit être fixé au cours d'une rencontre entre des représentants des trois associations. Il faudra aussi trouver des financements. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Questions diverses

Suite à une demande de Renée Andioc qui souhaite que la SHF prenne collectivement position en faveur du juge Baltasar Garzón, Jacques Soubeyroux a rédigé la motion suivante qui, légèrement amendée, est approuvée à l'unanimité par l'AG :

Motion de soutien au juge Baltasar Garzón

Parce que le devoir d'histoire est pour eux une exigence imprescriptible,
Parce que, en tant qu'enseignants-chercheurs, ils sont les garants de l'objectivité d'une histoire de l'Espagne qu'ils enseignent à leurs étudiants,

Les membres de la Société des Hispanistes Français, réunis en Assemblée Générale à Reims le 21 mai 2010, affirment leur profonde solidarité avec l'action entreprise par le juge Baltasar Garzón et protestent vigoureusement contre les poursuites engagées à son encontre qui visent à réduire au silence tous ceux qui sont attachés, comme lui, à la recherche de la vérité sur les crimes commis par le franquisme, et qui ont pour résultat de ternir gravement l'image de la démocratie espagnole.

Geneviève Champeau fait également part d'un « Manifeste en faveur de l'autonomie et de l'indépendance de la BNE » qui lui a été adressé en tant que présidente de la SHF. En l'absence d'informations suffisantes et soucieuse de ne pas signer des motions tous azimuts, l'AG décide de ne pas s'associer à ce manifeste.

L'Assemblée générale se termine à 13h. La prochaine réunion du comité de la SHF aura lieu les 15 et 16 octobre 2010 à Paris.

La secrétaire générale
Marie-Hélène SOUBEYROUX